NOVEMBRE 2019

RÉFORME DES RETRAITES : LES EXIGENCES DU Sgen-CFDT

La réforme des retraites doit être juste, acceptable et soutenable.

POUR LE SGEN-CFDT, IL FAUT :

- Une revalorisation indiciaire et indemnitaire :
 - qui rapproche les carrières et rémunérations de celle des catégories de personnels équivalentes dans les autres ministères,
 - qui priorise les débuts et milieux de carrière et les catégories B et C.
- Des mesures réduisant les inégalités de rémunération entre femmes et hommes.
- La compensation de la baisse du salaire net liée à l'intégration des primes dans l'assiette des cotisations.
- Une amélioration des règles de reclassement.

LE SGEN-CFDT REVENDIQUE DES DROITS NOUVEAUX

- L'aménagement des fins de carrière : cessation progressive d'activité, retraite progressive...
- ◆ La possibilité pour les professeur es des écoles de partir à la retraite à leur date anniversaire.

LE SGEN-CFDT REFUSE

- Une revalorisation en trompe l'œil via le développement des heures supplémentaires.
- Toute augmentation du temps de travail.
- Le gouvernement doit clarifier ses engagements en matière de compensations, de revalorisation mais aussi créer des droits nouveaux pour les agents.
- En l'absence de revalorisation significative, la réforme ne sera pas acceptable.